



Le groupe des cinq (5) sénateurs réputés proches du pouvoir a mis en garde la commission consultative contre toute recommandation qui irait dans le sens d'un éventuel renvoi du Premier ministre Laurent Lamothe, a appris Haiti Press Network.

Ce bloc parlementaire a rappelé que le chef du gouvernement est l'émanation du corps législatif qui avait ratifié son choix.

Tout consensus sur la démission de Laurent Lamothe doit être trouvé entre le chef de l'Etat, le parlement et le principal concerné.

"En aucun cas, la commission consultative mise en place par le président Martelly pour identifier la solution à la crise ne peut se substituer au parlement", a affirmé l'un des membres du groupe des cinq, le sénateur Wenceslas Lambert.

Haïti: Les sénateurs progouvernementaux rejettent par anticipation tout éventuel renvoi de Lamothe

Écrit par GA/HPN

Lundi, 01 Décembre 2014 19:06

Par ailleurs, l'élus du Sud-est a souligné qu'au cas où Laurent Lamothe aurait démissionné, le président Martelly devrait entrer en consultation avec les présidents des deux branches du parlement pour choisir un autre chef de gouvernement.

"Même en situation de crise, la constitution doit être appliquée", a déclaré Wenceslas Lambert.

Pour sa part, le sénateur Lucas St-Vil s'est opposé par avance à toute forme de pression visant à "faire tomber" Laurent Lamothe.

Le groupe des cinq (5) sénateurs qui a toujours soutenu l'action gouvernementale a insisté sur ce qu'il appelle "la légitimité partagée" dont jouit Laurent Lamothe qui est à la fois une émanation du parlement et un choix du chef de l'Etat.

"Sans l'approbation de ses deux pouvoirs Laurent Lamothe est intouchable", a conclu le bloc progouvernemental.

GA/HPN